

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : **21 juin 2017**  
Date d'affichage : **21 juin 2017**

**SEANCE DU 27 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept du mois de juin, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux de Mons.

**Etaient présents** : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Éric GOLD, Annie HABRIAL (suppléante de Bertrand HANOTEAU), Jean-Marie GRENET, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

**Absent ayant donné un pouvoir** :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY  
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Jeanne DEBITON  
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD  
Yves RAILLERE a donné pouvoir à Robert IMBAUD

**Absent** :

Bertrand HANOTEAU

**Secrétaire de séance** : M. Didier CHASSAIN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2017-107 : ZAC JULLIAT EST – SOLLICITATION DE LA REGION AUVERGNE-RHONE  
ALPES

**Rapporteur** : Marc CARRIAS

La Communauté de communes Nord Limagne, devant la finalisation de la commercialisation de la zone d'activités de Julliat, à Aigueperse, a réalisé en 2010 une étude de faisabilité et d'opportunité d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités à vocation économique.

Les conclusions de l'étude ont porté sur l'opportunité de réaliser une nouvelle zone d'activités mixtes, dont la situation la plus pertinente serait à Aigueperse, à proximité de la zone de Julliat.

La Communauté de communes Nord Limagne a donc lancé une opération de zone d'aménagement concerté (ZAC) afin d'aménager ce projet, à l'entrée sud d'Aigueperse, face à l'actuelle zone de Julliat.

Le dossier de réalisation, dernière étape de la procédure ZAC avant le lancement des travaux et la commercialisation des lots, a été adopté lors du présent conseil.

L'aménagement de la zone d'activités sera réalisé par le concessionnaire retenu, à savoir la Société d'équipement d'Auvergne, dont le contrat de concession a été signé le 20 décembre 2016.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Nord Limagne a fait l'objet d'une fusion avec celles des Coteaux de Randan et de Limagne Bords d'Allier pour devenir la Communauté de communes Plaine Limagne.

L'aménagement de la ZAC est prévu en deux phases. La première phase sera lancée à l'automne 2017 et la seconde dès lors que les 2/3 des terrains cessibles de la première tranche seront commercialisés.

Le plan de financement de la phase 1 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Acquisitions foncières	245 025 €	Région AURA	250 000 €
Etudes tiers	21 500 €	Département 63	180 000 €
Travaux VRD	1 350 000 €	Cession des terrains	1 144 080 €
Honoraires	106 075 €	Autofinancement	448 080 €
Travaux divers	50 000 €		
Travaux concessionnaires	125 560 €		
Frais de marchés	4 000 €		
Aléas et imprévus	120 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>2 022 160 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 022 160 €</b>

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de solliciter la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une subvention de 50 % du montant HT de l'opération, plafonnée à 250 000 € ;
- de demander à la région l'autorisation d'engager de manière anticipée les dépenses ;
- d'autoriser le président à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 05/07/2017  
Le Président,

Le Président,

Éric GOLD

